



Brignoles, le 13 avril 2011

Monsieur le Conseiller Municipal
Délégué aux Travaux, Transports et
Risques Majeurs
Vice-président de la Communauté de
Communes du Comté de Provence

à

TOUT CANDIDAT

N/Réf : JB/AJ/BF/

Affaire suivie par : Brigitte FRANCONI / Audrey JOINTER

☎ 04.94.86.22.47

☎ 04.94.59.22.19

Objet : Question / réponse : MAPA articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics – Marché à Bons de Commande de Prestations de télésurveillance des bâtiments communaux pour une durée d'un an reconductible 2 fois.

Suite à une question d'un candidat, je vous communique les informations techniques suivantes :

- Question posée :

Comment est faite la bascule et les essais de transmission des centrales d'alarme ? par vos services techniques ou autres prestataires.

Doit-on prévoir le paramétrage des centrales d'alarmes ?

Sous quel protocole de transmission est la liaison des centrales ? Cesa, contact-id etc....

- Réponse de la Collectivité :

La bascule et les essais de transmission des centrales d'alarme sont réalisés par les services communaux

Le paramétrage des centrales d'alarmes n'est pas à prévoir

La liaison des centrales est une liaison Asynchrone Analogique à partir d'un modem

Je vous rappelle que la date limite de réception des offres est le 02 Mai 2011 à 16h00

Jean BROQUIER

